

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Wahlen in kantonale Parlamente
Akteure	Epp, Toni (UR, fdp/plr)
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1989 - 01.01.2019

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bühlmann, Marc
Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Bühlmann, Marc; Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wahlen in kantonale Parlamente, 2012 - 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Wahlen in kantonale Parlamente	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 11.03.2012
MARC BÜHLMANN

Im **Kanton Uri** werden die Landratssitze in den zwanzig Gemeinden, die jeweils die Wahlkreise bilden, vergeben. In den zwölf kleineren Gemeinden erfolgen die Wahlen im Majorzprinzip und in den acht grösseren Gemeinden mit mehr als drei Sitzen nach dem Proporzverfahren. Um die 64 Sitze im Urner Parlament kämpften total 134 Personen, unter ihnen 33 Bisherige. Für die 50 Mandate in den acht Proporzgemeinden kandidierten 90 Männer und 31 Frauen, wovon 37 für die CVP, 32 für die SVP und je 26 für die FDP bzw. das rot-grüne Lager – die SP, die GP, die Juso und der Gewerkschaftsbund Uri traten als Wahlallianz an – Sitze erobern wollten. In der Gemeinde Silenen traten lediglich die vier Bisherigen wieder an und wurden still gewählt. In zwei der zwölf Majorzgemeinden (Bauen und Isenthal) wurden zwei Vertreter bereits im Herbst 2011 gewählt. Während es in zwei Majorzgemeinden (Gurtellen und Andermatt mit je zwei Sitzen) zu Kampfahlen kam, hatten verschiedene kleine Gemeinden, in denen die Bisherigen zurücktreten wollten, Mühe bei der Suche nach Kandidierenden.

Hatte die SVP bei den letzten Landratswahlen 2008 auf Kosten der CVP und der FDP noch einen Erdrutschsieg und eine Verdoppelung der Mandate von 9 auf 18 Sitze feiern können, schwang das Pendel 2012 wieder ein wenig zurück. Die Volkspartei musste einen Verlust von drei Sitzen hinnehmen (neu: 15 Sitze). Davon **profitieren konnte die FDP mit drei Sitzgewinnen**. Die Freisinnigen schlossen mit ebenfalls 15 Sitzen (inkl. 1 Parteilose, die sich der FDP-Fraktion anschloss) zur SVP auf. Während die CVP einen Sitz verlor (neu 23 Sitze), damit aber stärkste Partei blieb, konnte das rot-grüne Wahlbündnis einen Sitz gewinnen. Zusammen mit einem Parteilosen, der sich der SP/GP-Fraktion anschloss, hatte das Bündnis neu elf Sitze inne (SP: 8 Sitze; GP: 2 Sitze; Parteilos 1 Sitz). Die CVP war mit dem Resultat zufrieden und interpretierte es als Auftrag, ihre bürgerliche Politik weiter zu verfolgen. FDP-Kantonalpräsident Toni Epp machte die gute Mobilisierung der Mitte-Wähler als Grund für den Erfolg seiner Partei aus. Gusti Planzer, der Kantonalpräsident der SVP zeigte sich hingegen enttäuscht. Man habe 20 Sitze angestrebt, aber die anderen Parteien hätten die SVP diesmal ernst genommen und sich mehr ins Zeug gelegt als noch vor vier Jahren. Die SP schliesslich zeigte sich erfreut über den Sitzgewinn, der laut Wahlkampfleiter Toni Moser nach dem Rücktritt einiger profilierter Landräte nicht zu erwarten gewesen sei. Die Stimmbeteiligung betrug 49,2% und war damit fast zehn Prozentpunkte höher als noch vor vier Jahren. Der Frauenanteil sank wie bereits vor vier Jahren erneut leicht von 20,3% auf 18,8%: Zwölf der 64 Sitze sind in Frauenhand.¹

WAHLEN
DATUM: 28.02.2016
DIANE PORCELLANA

Le **parlement cantonal uranais** est élu au système mixte. Huit circonscriptions utilisent le système proportionnel pour attribuer 50 des 64 sièges. Le reste des sièges est réparti entre douze circonscriptions, selon le système majoritaire. Pour les circonscriptions proportionnelles, la répartition des sièges se fait selon la méthode Hagenbach-Bischoff. Ce qui entraîne une variation du poids des voix des électeurs. Cette méthode, ainsi que la petite taille de certaines circonscriptions électorales, peut prêter également les petits partis politiques. L'apparemment, qui permet de comptabiliser le reste des voix d'une liste avec celles des autres listes liées, augmente la probabilité d'obtenir un mandat et permet d'atténuer les distorsions engendrées par la méthode Hagenbach-Bischoff et la petite taille des circonscriptions. En l'état, le système électoral uranais ne serait pas, selon plusieurs acteurs, compatible avec la Constitution fédérale. Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, les circonscriptions, pour pouvoir avoir recours au système électoral proportionnel, doivent compter au minimum dix sièges. Pour y remédier, les cantons ont le choix entre introduire le système du double Pukelsheim ou procéder à une association de circonscriptions, afin de redonner un poids identique aux voix des électeurs. Le 23 septembre 2012, l'initiative des jeunes PDC du canton d'Uri demandant l'instauration du système majoritaire pour toutes les circonscriptions, afin d'éviter l'application du double Pukelsheim, avait été rejetée. En octobre 2014, le gouvernement uranais avait demandé au sous-préfet d'examiner le mode d'élection. Ce dernier avait estimé qu'il ne posait pas de problème, avis non partagé par le gouvernement, au regard des différentes

décisions du Tribunal fédéral en la matière. D'ici 2020, l'exécutif uranais doit élaborer un nouveau système d'élection.

Pour ce qui est des listes proposées par les partis politiques pour les élections 2016, le PDC était le seul parti à avoir déposé une liste dans l'ensemble des circonscriptions proportionnelles. L'apparement étant possible, il lia ses trois listes dans les circonscriptions d'Attinghausen et de Bürglen, ainsi que ses deux listes dans la circonscription de Flüelen. Le PLR déposa des listes dans sept circonscriptions proportionnelles, tout comme l'UDC. L'UDC lia également deux de ses listes dans la circonscription de Flüelen. Finalement, les PS/Verts présentèrent des listes dans cinq des huit circonscriptions proportionnelles. Le PLR a choisi de lier ses deux listes avec celle du PS/Vert/JUSO/GBU dans la circonscription de Flüelen.

En terme de candidatures, 132 personnes ont été proposées pour les sièges répartis selon le mode proportionnel, dont 49 anciens membres qui se représentaient. Si le nombre total de candidatures a augmenté par rapport à 2012, la proportion de femmes candidates a elle diminué, avec 31 candidates seulement. A l'échelle cantonale, le nombre de candidates s'élevait à 34 en 2016, contre 32 en 2008 et 34 en 2004. Trois candidats se sont présentés à la fois à l'exécutif et au parlement cantonal. Il s'agissait de l'UDC Alois Arnold-Fassbind, du socialiste Dimitri Moretti et du PLR Toni Epp.

Lors de l'élection, la participation dans les circonscriptions électorales proportionnelles était de 61.2%, et de 65.9% dans les autres circonscriptions. Dans les petites circonscriptions, soit les circonscriptions majoritaires, la participation est généralement plus élevée. En ce qui concerne les circonscriptions proportionnelles, dans la circonscription de Bürglen, le PDC a perdu son siège, passant à deux sièges, au profit de l'UDC qui a désormais trois sièges. A Schattdorf, les PS/Vert ont perdu un siège au profit du PLR. A Silenen, le PLR a gagné un siège aux dépens des PS/Vert. Par conséquent, l'alliance PS/Verts n'est plus représentée dans cette circonscription. En terme de présence, le PDC, malgré l'apparement de trois de ses listes, n'a pas obtenu de siège à Flüelen. Le PLR est absent de Seedorf, tout comme les PS/Vert dans les circonscriptions d'Attinghausen, de Seedorf et de Silenen. L'UDC n'est toujours pas représenté à Attinghausen, ni à Flüelen, malgré l'apparement de ses listes. Concernant les circonscriptions majoritaires, le seul changement à noter est le siège perdu par l'UDC au profit du PLR dans la circonscription de Göschenen. Le PDC a donc conservé sa position de parti le plus fort avec 30.8% des voix, malgré une perte de 4.4% des suffrages, qui s'est traduite par la perte d'un siège dans la circonscription de Bürglen. L'UDC, au contraire, a gagné en représentation (2% des suffrages) dans les circonscriptions proportionnelles. Les PS/Vert ont aussi augmenté leur représentation de 0.7% dans les circonscriptions proportionnelles, ce qui est paradoxal, étant donné que l'alliance a perdu deux sièges. Le PLR a augmenté son total de suffrages de 1.7% et obtenu deux sièges supplémentaires. En résumé, en comparaison à 2012, le PLR a gagné trois sièges, les PS/Verts en ont perdu deux et le PDC un. L'UDC demeure stable. Le PDC dispose de 22 sièges, suivi du PLR avec 18 sièges. L'UDC bénéficie de 15 sièges et les SP/GB de 9 sièges. Pour ce qui est des doubles candidatures, le socialiste Dimitri Moretti a été élu au deuxième tour au gouvernement cantonal. Les deux autres candidats siégeront quant à eux au parlement. Dans l'ordre des forces représentées au parlement, le PDC arrive en tête, suivi du PLR, de l'UDC et des PS/Verts. Au gouvernement, le PDC et le PLR ont chacun trois sièges. L'UDC, troisième force au parlement cantonal, n'est plus représentée au gouvernement cantonal, alors que les PS/Verts y ont un siège.²

1) NLZ, 24.1., 3.2. und 3.3.12; NZZ und NLZ 12.3.12.

2) Description et résultats de l'élection du parlement cantonal; Explication système électoral; URZ, 16.11., 25.11., 27.11.15